

Assemblée générale du 2016 : rapport du président

Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs,

Je vous remercie une fois de plus pour votre présence ce soir à notre assemblée générale 2016.

Se sont excusés pour cette soirée :

/

.....
.....

Je profite de ce moment pour remercier très sincèrement les membres du comité qui me supportent tout au long de l'année. Un merci tout particulier à Myriam et Charly pour le contrôle du miel. Merci aussi à tous ceux qui nous donnent une aide précieuse pour l'organisation des lotos : Bernard, Charly, Lucien, notre caissier.

Permettez-moi une brève revue de nos activités 2015

Divers membres du comité vous ont représentés lors des assemblées FVA et SAR. Les PV de ces réunions paraissent dans notre journal préféré. Le cours d'élevage a connu son succès habituel et les participants ont, je l'espère, élevé des reines de qualité. Les fécondations étaient bonnes en 2015 malgré une météo capricieuse pour moi env 80%.

Les pertes de colonies étaient plus ou moins dans la norme avec des différences importantes selon les emplacements. La période du 1^{er} traitement AF me paraît déterminante

Les cours de vulgarisation ont assez été bien suivis. L'essentiel étant que chacun puisse s'exprimer et apprendre quelque chose.

Par contre, les commandes groupées : cire, sirop et bocaux ont toujours autant de succès : env 25'000 bocaux, plus de 27'000 kg de sirop et 450 kg de cire

La journée des familles avec broche a connu son succès habituel pour le plus grand plaisir de votre comité.

La course, cette année, nous a conduits chez NARIMPEX, il fut très intéressant de visiter cette entreprise avant pour toutes les questions d'hygiène et de stockage du miel. Cette visite suivie du repas fut complétée par la visite d'un très joli musée agricole avec une exposition apicole dans les montagnes neuchâteloise.

Malgré les pertes de colonie l'année apicole s'est assez bien déroulée avec ses joies et ses peines. La récolte de miel de fleurs fut moyenne à bonne. Les taux d'humidité étaient bons. La récolte de forêt fut très abondante au pied du jura, la qualité de ce miel était aussi à la hauteur des attentes.

Attention en principe seul l'acide formique vendu par Biovet est un médicament autorisé, il est déjà à 70% et peut donc être utilisé tel quel. Un autre acide formique est un produit chimique prohibé ! Pour l'acide oxalique seul celui vendu par la même firme est un médicament, pas d'autorisation pour d'autres formes actuellement.....

La vente du miel ne pose pas de problème particulier. La demande de miel régional est forte. Il y a la possibilité d'obtenir un label « Parc naturel du jura vaudois » calqué sur le label « miel du pays de Vaud » pour les apiculteurs du PNR Jura Vaudois..

Quelques nouvelles de la FVA

- .
- Situation financière FVA : très saine
- Fédé : changement de président : Monsieur Pasche est brillamment élu
- Monsieur Quentin Völlinger entre au comité
- Pour le reste vous avez le PV à disposition

Pour terminer je vous souhaite une excellente saison apicole 2016 et j'espère vous rencontrer nombreux lors de nos rencontres, au rucher, à la broche et à la course.
Vive la société d'apiculture de Bière et environs.

Je vous remercie de votre attention.